

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

APPEL DE CANDIDATURE POUR LE COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Saint-Hyacinthe, le 14 juillet 2010 – La Ville de Saint-Hyacinthe est présentement à la recherche d'une personne intéressée à siéger au sein du Comité consultatif en environnement.

Le Plan d'action environnemental 2010-2014 de la Ville de Saint-Hyacinthe, lancé le 28 juin dernier, identifie plusieurs actions en matière d'environnement pour les cinq prochaines années. Il propose entre autres d'élargir et de redéfinir le Comité consultatif en environnement (CCE) de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Celui-ci est maintenant composé de différents acteurs provenant des secteurs agricole, communautaire, de l'éducation et de la santé ainsi que de citoyens. Le rôle du comité est d'assurer le suivi du Plan d'action de la politique environnementale de la Ville, d'apprécier les demandes de collaboration issues d'organismes du milieu, de considérer les opportunités ne figurant pas au Plan d'action et de proposer toute recommandation pertinente au conseil municipal relative aux questions environnementales.

Ainsi, toute personne intéressée par cette implication citoyenne est invitée à soumettre sa candidature pour faire partie du CCE. Le mandat est d'une durée de deux ans et est renouvelable pour une année supplémentaire.

Pour postuler, vous devez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre de motivation au plus tard le 3 septembre 2010, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Hyacinthe
Direction générale
Comité consultatif en environnement
700, av. de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Pour information : Direction générale, 450 778-8303

- 30 -

Source : Division des Communications
Ville Saint-Hyacinthe
450 778-8304